

GUIDE DESCRIPTIF

TECHNIQUES DE SANTÉ ANIMALE (145.A0)

Nombre d'unités : 91 2/3 (26 2/3 en formation générale et 65 en formation spécifique)

Durée : 2 730 heures-contact (660 en formation générale et 2 070 en formation spécifique)

BUT DU PROGRAMME

« Le programme *Techniques de santé animale* vise à former des personnes aptes à exercer la profession de technicienne et de technicien en santé animale, principalement dans les secteurs clinique et de la recherche. »¹

« Le travail des techniciennes et techniciens en santé animale consiste à seconder des vétérinaires dans l'exercice de leurs fonctions ou des chercheuses et des chercheurs en expérimentation animale. Dans les deux cas, elles ou ils sont appelés à effectuer des épreuves sur des animaux, à leur prodiguer des soins et à mettre en place des systèmes propices à la réalisation des aspects techniques des services de santé animale. Par ailleurs, chacune des deux fonctions exige la maîtrise de compétences plus particulières, par exemple, assurer des services à la clientèle dans les cliniques vétérinaires et mettre en pratique des habiletés techniques de laboratoire en expérimentation animale. »¹



CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION AUX ÉTUDES COLLÉGIALES

Diplôme d'études secondaires (DES) ou d'études professionnelles (DEP) et avoir réussi les cours suivants :

- ❖ histoire et sciences physiques de 4e secondaire;
- ❖ langue d'enseignement et langue seconde de 5e secondaire;
- ❖ mathématiques de 5e secondaire ou mathématiques 426 ou 436.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ADMISSION À CE PROGRAMME

- ❖ Sciences physiques 436

Un atout pour la réussite : Chimie 534 ou 584 et Mathématiques 536 peuvent faciliter votre cheminement dans ce programme.

Exigences particulières : horaire flexible permettant de faire des travaux d'équipe et de donner les soins aux animaux. Certains cours ne sont pas recommandés aux étudiantes enceintes.

¹ Ministère de l'éducation, *Techniques de santé animale, Programme d'études 145.A0*, Gouvernement du Québec, Ministère de l'éducation, Québec, 1998, page 13.

DESCRIPTION DE LA FORMATION AU COLLÈGE LIONEL-GROULX

1.1 Orientations pédagogiques

Au Collège Lionel-Groulx, le choix des activités d'apprentissage vise à favoriser le développement de l'autonomie, à promouvoir l'éthique professionnelle et à développer des méthodes de travail efficaces reliées à la démarche scientifique (incluant la rigueur scientifique, la résolution de problèmes et la réalisation de projets). Les approches pédagogiques utilisées par le personnel enseignant sont variées : cours magistraux (exposés théoriques et/ou conférenciers), démonstration, travail en équipe, discussion de cas cliniques, projets de session, etc. De plus, les activités exigées lors des laboratoires et des soins quotidiens aux animaux correspondent le plus possible à la mise en oeuvre des compétences sur le marché du travail.

Les installations du Collège comprennent des laboratoires pour les analyses de prélèvements biologiques, des salles de radiologie, de chirurgie, d'informatique, de culture cellulaire, etc. Plusieurs animaux sont hébergés dans les animaleries du Collège pour permettre aux élèves de se familiariser avec les soins de base et développer les habiletés nécessaires aux techniques plus spécialisées. Des activités sont aussi prévues à l'extérieur du Collège dans le but de permettre l'exploration des différents milieux de travail ainsi que l'exposition au plus grand nombre d'espèces animales visées par le programme de santé animale. De plus, l'élève doit effectuer deux stages en milieu de travail durant sa dernière année de technique : un stage en expérimentation animale (5 semaines) et un stage en clinique vétérinaire (5 semaines).

1.2 Objectifs professionnels

Au terme de la formation, vous serez compétent pour seconder efficacement le vétérinaire dans l'exercice de ses fonctions. Ainsi, vous pourrez recevoir et préparer l'animal à la consultation, faire les tests de diagnostic requis, assister le professionnel pendant la chirurgie et la radiologie, prodiguer les traitements préventifs et curatifs prescrits, conseiller la clientèle et participer à la gestion administrative de l'entreprise. Vous pourrez aussi collaborer à la mise en place et à l'application d'un protocole de recherche utilisant des animaux d'expérimentation avec des chercheuses et des chercheurs. Vous pourrez effectuer des analyses de prélèvements biologiques en laboratoire, ou encore, superviser les activités d'un service de pension ou d'élevage d'animaux.

Votre diplôme vous permettra donc d'évoluer dans divers types d'organismes tels que les cliniques et hôpitaux vétérinaires, les centres de recherche en milieux hospitaliers, universitaires, gouvernementaux ou privés, les sociétés protectrices des animaux, les laboratoires d'enseignement, les laboratoires d'analyse de prélèvements, les gouvernements fédéral et provincial, les municipalités et service d'inspection des aliments, les industries pharmaceutiques, les jardins zoologiques, les animaleries commerciales ou les entreprises agricoles et meuneries.

De plus, il vous sera possible de poursuivre des études universitaires, entre autres, dans le domaine de l'agronomie. Certaines universités peuvent toutefois exiger des conditions supplémentaires au DEC en *Techniques de santé animale* (cours spécifiques qui peuvent souvent être ajoutés à votre cheminement au Collège). Par ailleurs, il existe un DEC-BAC permettant de réaliser un BAC en agronomie à l'Université Laval en 3 ans (au lieu de 4).

1.3 Modalités d'évaluation

Plusieurs modes d'évaluation (mises en situation, études de cas, analyses et synthèses, présentations orales, examens, etc.) peuvent être privilégiés durant votre programme de formation, qu'il s'agisse d'évaluation formative ou d'évaluation sommative.

L'évaluation formative mesure les progrès de votre cheminement tout au long des cours du programme dans le but de vous permettre d'améliorer vos apprentissages en apportant des ajustements, s'il y a lieu. L'évaluation sommative vise à certifier vos apprentissages à différents moments à l'intérieur d'un cours, à la fin de chaque cours (production synthèse visant à s'assurer du développement de la compétence), à la fin de la séquence des cours de français (épreuve uniforme de français), ou encore à la toute fin du programme (épreuve synthèse de programme).

Au Collège Lionel-Groulx, il existe une politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) que l'on vous invite à consulter.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

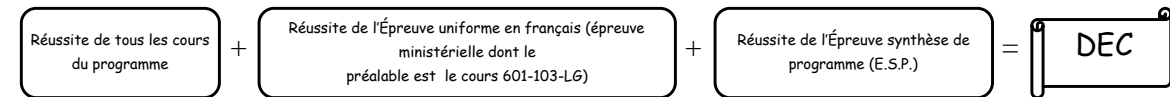
Liste des compétences de la formation générale à développer

Vous trouverez la liste des compétences de la formation générale à l'adresse Internet suivante : <http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/Cahiers/DescFG.asp#objectif>

Liste des compétences de la formation spécifique à développer

<p>Une compétence c'est une capacité de réussir à réaliser un ensemble de tâches effectuées dans le cadre de situations complexes, représentatives de la réalité du milieu du travail, en utilisant ses connaissances et ses habiletés et en adoptant les attitudes appropriées.</p>	
<p>00QJ Analyser la fonction de travail. 00QK Gérer de l'équipement et du matériel. 00QL Procéder à l'admission des animaux. 00QM Assurer la bonne marche d'une animalerie. 00QN Prodiguer des soins (nursing). 00QP Prodiguer des soins dans le contexte de la reproduction des animaux de consommation. 00QQ Procéder à des épreuves de biochimie et d'immunologie. 00QR Procéder à des épreuves de cythologie et d'histologie et à des nécropsies. 00QS Procéder à des épreuves d'hématologie. 00QT Procéder à des épreuves de microbiologie et de parasitologie. 00QU Faire l'élevage d'animaux. 00QV Maintenir des cultures cellulaires et des cultures microbiennes. 00QW Fournir une assistance en radiologie. 00QX Fournir une assistance en chirurgie. 00QY Effectuer des prophylaxies dentaires.</p>	<p>00QZ Participer à des chirurgies expérimentales. 00RO Effectuer des investigations physiologiques. 00R1 Assurer des services à la clientèle. 00R2 Participer à une expérimentation animale. 00R3 Utiliser des techniques de maîtrise des animaux. 00R4 Utiliser des techniques de laboratoire de chimie et de biochimie. 00R5 Associer les déterminants génétiques et cellulaires à la croissance et à la reproduction animales. 00R6 Prévenir la propagation des microorganismes et des parasites. 00R7 Établir des liens entre l'anatomie et la physiologie des animaux et les interventions liées à leurs fonctions biologiques. 00R8 Gérer des soins nutritionnels. 00R9 Établir des pratiques de reconnaissance et de modification du comportement animal. 00RA Reconnaître des signes de pathologie. 00RB Analyser les effets d'un médicament sur l'animal.</p>

Conditions d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC)



La réussite de l'épreuve synthèse de ce programme (ESP) équivaut à la réussite des cours porteurs qui sont indiqués dans la grille ci-contre à la session 6 en caractères gras (ligne grisée). Cette épreuve permet d'attester que l'élève a développé l'ensemble des compétences (formation générale et formation spécifique) de son programme.

L'élève est admissible à l'ESP s'il :

- possède les préalables des cours porteurs, soit tous les cours des disciplines 101 (Biologie), 145 (Technologies des sciences naturelles), 201 (Mathématiques) et 202 (Chimie);
- prévoit ne pas avoir plus de quatre cours de la formation générale (Français, Philosophie, Anglais et Éducation physique) à compléter après la session où il est inscrit à l'ESP (et pas plus d'un cours à compléter dans chacune de ces disciplines).

Légende des rubriques de la grille de cours ci-contre

FG: Formation générale.
FS: Formation spécifique.
Compétences développées : Codes des compétences du programme d'études développées dans ce cours (lorsqu'elles sont indiquées en italique, l'une ou l'autre des compétences sera développée).
Préalables : Cours devant être réussis avant de s'inscrire au cours des colonnes «Codes» et «Titres».
Cours associés : Cours devant être suivis au plus tard à la même session que le cours des colonnes «Codes» et «Titres».
Pondération : T (1^{er} chiffre) : Nombre d'heures de théorie par semaine ; L (2^e chiffre) : Nombre d'heures de laboratoire pratique par semaine ; P (3^e chiffre) : Nombre d'heures de travail personnel à faire par semaine en dehors des heures en classe.

GRILLE DE COURS

Version locale mise en place en 2003

	COURS		COMPÉTENCE(S) DÉVELOPPÉE(S)	PRÉALABLES	HEURES-CONTACT	PONDÉRATION			UNITÉS		
	CODES	TITRES				T	L	P			
SESSION 1	FG	109-103 -02	Santé et éducation physique	0064		30	1	-	1	1	
		340-103 -04	Philosophie et rationalité	00B1		60	3	-	3	2 1/3	
		601-EBR -04	Communication orale et écrite	000K		60	2	-	2	2	
	FS	145-SE0 -L6	Profession TSA	00QJ 00QK 00QL 00QM 00R1		60	2	-	1	1 2/3	
		145-SE1 -L6	Gestion de la santé des animaux	00QK 00QL 00QM 00QN 00R1 00R3 00R6 00R8 00R9		60	2	-	3	2 1/3	
		101-EDB -04	Biologie cellulaire	00QK 00QR 00QT 00R5 00R7		60	2	-	2	2	
		145-SE2 -L6	Comportement des animaux domestiques	00R3 00R9		45	1	-	2	1 2/3	
		201-EDF -05	Statistiques appliquées à l'expérimentation animale	00R2		75	3	-	2	2 1/3	
	SOUS-TOTAUX POUR LA FORMATION GÉNÉRALE DE LA SESSION 1						150	6	-	6	5 1/3
	SOUS-TOTAUX POUR LA FORMATION SPÉCIFIQUE DE LA SESSION 1						300	10	-	10	10
SOUS-TOTAUX POUR TOUTE LA SESSION 1						450	16	-	16	15 1/3	
SESSION 2	FG	109-104 -02	Activité physique	0065	109-103	30	0	-	1	1	
		340-102 -03	L'être humain	000E	340-103	45	3	-	3	2	
		604-10X -03	Anglais fonctionnel	0015 0007 0008 0009 0016		45	2	-	3	2	
		601-101 -04	Écriture et littérature	0001	601-EAP 601-EAR 601-EBP 601-EBR	60	2	-	3	2 1/3	
	FS	145-SE3 -L6	Nursing des espèces canines et félines	00QK 00QL 00QM 00QN 00QQ 00QR 00QS 00QT 00QX 00R0 00R1 00R3 00R6 00R9 00RA	145-SE1	75	2	-	3	2 2/3	
		101-EDC -03	Génétique animale	00R5	101-EDB	45	2	-	1	1 1/3	
		202-EDC -05	Chimie générale appliquée aux TSA	00QK 00R4		75	2	-	3	2 1/3	
		101-EDG -04	Prévention de la propagation des micro-organismes	00QK 00QT 00QV 00R6 00R7		60	2	-	1	1 2/3	
		SOUS-TOTAUX POUR LA FORMATION GÉNÉRALE DE LA SESSION 2						180	7	-	10
	SOUS-TOTAUX POUR LA FORMATION SPÉCIFIQUE DE LA SESSION 2						255	8	-	7	8
SOUS-TOTAUX POUR TOUTE LA SESSION 2						435	15	-	17	15 1/3	
SESSION 3	FG	601-102 -04	Littérature et imaginaire	0002	601-101	60	3	-	3	2 1/3	
		xxx-xx1 -03	Complémentaire 1	000V 000W 000X 000Y 000Z 0010 0011 0012 0013 0014		45	3	-	3	2	
		109-105 -02	Intégration et activité physique	0066	109-104	30	1	-	1	1	
		604-EXX -03	Communication appliquée à l'anglais langue seconde	000M 000N 000P	604-10X	45	2	-	3	2	
	FS	145-EDB -03	Parasitologie animale	00QT 00R6		45	1	-	2	1 1/3	
		145-SE4 -L6	Techniques et gestion des animaux de laboratoire	00QK 00QM 00QN 00QQ 00QR 00QS 00QT 00QZ 00R0 00R1 00R2 00R3 00R8 00R9 00RA 00RB	201-EDF 145-SE3	90	2	-	4	3	
		202-EDD -05	Chimie organique appliquée aux TSA	00QK 00R4	202-EDC	75	2	-	3	2 1/3	
		101-EDD -06	Anatomie et physiologie animales I	00QK 00QR 00R0 00R7 00R8		90	3	-	2	2 2/3	
		SOUS-TOTAUX POUR LA FORMATION GÉNÉRALE DE LA SESSION 3						180	9	-	10
	SOUS-TOTAUX POUR LA FORMATION SPÉCIFIQUE DE LA SESSION 3						300	8	-	12	8 1/3
SOUS-TOTAUX POUR TOUTE LA SESSION 3						480	17	-	18	16 2/3	
SESSION 4	FG	340-EBP -03	Éthique et politique	000T	340-102	45	3	-	3	2	
		601-103 -04	Littérature québécoise	0003	601-102	60	3	-	4	2 2/3	
		xxx-xx2 -03	Complémentaire 2	000V 000W 000X 000Y 000Z 0010 0011 0012 0013 0014		45	3	-	3	2	
	FS	145-SE5 -L6	Techniques et gestion des animaux exotiques	00QM 00QN 00QQ 00QS 00QT 00R1 00R3 00R8 00R9 00RA	145-SE3	60	1	-	3	2 1/3	
		145-SE6 -L6	Anesthésie et radiologie	00QK 00QL 00QN 00QQ 00QS 00QT 00QW 00QX 00QY 00QZ 00R0 00R1 00R7 00RA 00RB	145-SE3	90	2	-	4	2 2/3	
		101-SE0 -L6	Anatomie et physiologie II	00QK 00QR 00R0 00R7	101-EDD	75	2	-	3	2 1/3	
		145-SE7 -L6	Élevage et reproduction en recherche	00QK 00QR 00QU 00R7 00RA	145-SE4	45	1	-	2	1 2/3	
		145-SE8 -L6	Pharmacologie appliquée	00R8	202-EDD	45	3	-	2	1 2/3	
	SOUS-TOTAUX POUR LA FORMATION GÉNÉRALE DE LA SESSION 4						150	9	-	10	6 2/3
	SOUS-TOTAUX POUR LA FORMATION SPÉCIFIQUE DE LA SESSION 4						315	9	-	12	10 2/3
SOUS-TOTAUX POUR TOUTE LA SESSION 4						465	18	-	21	17 1/3	
SESSION 5	FS	145-SEC -L6	Nursing des animaux de consommation	00QK 00QN 00QP 00QQ 00QS 00QT 00R1 00R3 00R8 00R9 00RA 00RB	145-SE6	90	3	-	2	2 2/3	
		145-SE8 -L6	Assistance chirurgicale et prophylaxie dentaire	00QK 00QN 00QQ 00QS 00QT 00QW 00QX 00QY 00QZ 00R0 00R1 00R7 00RA 00RB	145-SE6	105	2	-	5	3 1/3	
		145-SEB -L6	Pathologie clinique	00QK 00QQ 00QR 00QS 00R6 00R7	202-EDD	75	2	-	3	2 1/3	
		145-EDK -06	Services à la clientèle et gestion de la nutrition	00QK 00QN 00R1 00R7 00R8		90	3	-	2	2 2/3	
		101-EDH -06	Microbiologie appliquée et culture cellulaire	00QK 00QT 00QV 00R6	101-EDG 145-EDB	90	2	-	4	3	
	SOUS-TOTAUX POUR LA FORMATION SPÉCIFIQUE DE LA SESSION 5						450	12	-	18	12
	SOUS-TOTAUX POUR TOUTE LA SESSION 5						450	12	-	18	12
	SESSION 6	FS	101-EDF -03	Physiologie-intégration	00QR 00R0 00R2 00R7	101-SE0 145-SEB	45	1	-	1	1 1/3
			145-SEE -L6	Chirurgie et expérimentation	00QM 00QZ 00R0 00R2 00RA 00RB	145-SE4 145-SE8	60	1	-	1	1 2/3
			145-EDQ -03	Pathologie animale	00RA	101-SE0	45	2	-	1	1 1/3
145-SE9 -L6			Stage: milieu clinique	00QK 00QN 00QW 00QX 00R1 00R6 00RA 00RB	Voir les conditions d'admission à l'ESP	150	0	-	10	3	4 1/3
145-SEA -L6			Stage: expérimentation animale	00QN 00R2 00R6 00RA 00RB	Voir les conditions d'admission à l'ESP	150	0	-	10	3	4 1/3
SOUS-TOTAUX POUR LA FORMATION SPÉCIFIQUE DE LA SESSION 6						450	4	-	26	9	
SOUS-TOTAUX POUR TOUTE LA SESSION 6						450	4	-	26	9	
TOTAUX POUR LA FORMATION GÉNÉRALE						660	31	-	36	26 2/3	
TOTAUX POUR LA FORMATION SPÉCIFIQUE						2070	51	-	87	65	
TOTAUX POUR LE PROGRAMME D'ÉTUDES						2730	82	-	100	93	